

REGLEMENT

Art. 1: L'Athlétic Club Auscitain, avec l'aide du Comité départemental et de ses partenaires, organise le Dimanche 17 Mars 2019 un semi-marathon AUCH-BOUCAGNERES-AUCH, un 10 km BOUCAGNERES-AUCH et un 12,5km Marche

Nordique et Marche sur les sentiers de randonnée (BOUCAGNERES-AUCH). Ces épreuves sont ouvertes aux licenciés et non licenciés.

Art. 2: Le départ du 21,1 km est fixé à 9h50 à AUCH, précédé d'une minute pour les Handisport à 9h49. L'arrivée sera jugée sur la piste d'athlétisme du Stade Jacques Fouroux à Auch. Le départ du 10 km est fixé à 10h00 à BOUCAGNERES. Le départ du 12.5km marche nordique et marche est fixé à 9h15 au pont de BOUCAGNERES

Art. 3: Le 21,1 km et le 10 km sont qualificatifs pour le Championnat de France FFA.

Art. 4: Le dossier d'engagement doit comprendre:

- la fiche d'inscription ;
- la photocopie de la licence FFA 2018/2019 ou un certificat médical OBLIGATOIRE (sous format papier) pour les non licenciés mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied ou du sport ou de l'athlétisme en compétition daté de moins d'un an.
- Pour les 16/18 ans qui ont le droit de participer seulement au 10 km une autorisation parentale est obligatoire pour les non licenciés.
- Les droits d'engagement (voir Art 7).
- Pour les marcheurs une licence Athlé Santé FFA, FFRP, Marche Nordique EPGV ou EPMM, ou un certificat médical d'aptitude à la marche, il est également possible de participer sans aucun justificatif sachant que la marche n'engendre pas de classement mais dans ce cas votre participation est sous votre responsabilité.

Art. 5: En cas d'annulation de l'épreuve le jour même ou en cas de non-participation à l'une des épreuves, les droits d'engagement ne seront pas remboursés.

Art. 6: Les catégories d'âge donneront lieu à un classement conforme aux règles de la FFA. Des récompenses seront attribuées en fonction de la dotation globale annoncée ainsi que des lots en nature. Tous les participants se verront remettre un tee-shirt souvenir.

Art. 7: Les droits d'inscription, pour le 21,1 km, sont fixés à 15€ avant le jour de la course. Moyennant un supplément de 3€, les inscriptions seront prises jusqu'au dernier moment à AUCH. Les droits d'inscription, pour le 10 km, sont fixés à 11€ et 15€ le jour de la course à AUCH. Le prix du 12.5km marche nordique et marche BOUCAGNERES-AUCH est fixé à 8€. Les dossards pourront être retirés au Stade Jacques FOUROUX (résidence du Moulia - O.M.S) le samedi 16 Mars 2019 de 14h à 18h30 ou bien le jour de la course à AUCH à proximité du départ. Il devra être porté sur la poitrine et ne devra pas être plié (Prévoir des épingles). Les chèques sont à rédiger à l'ordre de : Athlétic Club Auscitain. On pourra s'inscrire auprès de: MARTIN Gilles chemin de Nourric - 32000 AUCH, ou bien en ligne sur le site NJUKO.COM

Art. 8 : Un chronométrage par puces électroniques est mis en place : il faudra accrocher celle-ci à votre lacet, elle sera remise en même temps que votre dossard, il conviendra de la restituer à votre arrivée impérativement.

Art. 9: Conformément à la loi, l'Athlétic Club Auscitain est couvert par une police d'assurance en responsabilité civile souscrite auprès de la société AXA. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art. 10: Seul le 21,1km est ouvert aux athlètes handicapés; organisation et classement assurés par Auch Handi : Omar- 06 84 17 39 66Art. 11: La participation au semi-marathon SEISSAN-AUCH, au 10km BOUCAGNERES-AUCH et au 12.5km BOUCAGNERES-AUCH Marche nordique et marche, suppose l'acceptation du présent règlement et de l'utilisation de l'image des participants dans des supports de communication.

TOUT SAVOIR

INSCRIPTION

Au moyen du bulletin ci-joint (un repas vous est proposé le dimanche midi). Inscription en ligne sur le site. Aucune inscription par téléphone, fax ou email.

DOSSARDS

Ils peuvent être récupérés le samedi 16/03/2019 de 14h à 18h30 au Stade Jacques Fouroux - Résidence du Moulia (O.M.S / Av. des Pyrénées) à Auch ou le jour de l'épreuve sur les lieux d'inscription.

HORAIRES

Départ du semi-marathon — 9h50 à Auch
Départ du 10km — 10h00 à Boucagnères
Départ du 12.5km marche nordique, marche - 9h15 à Boucagnères

NAVETTES

Départ des navettes pour Boucagnères:
Toutes les 15min à partir de 7h45 jusqu'à 9h sur le parking du Mouzon—AUCH.
Possibilité de laisser un sac au vestiaire dans la dernière navette de Boucagnères et de le récupérer au Stade Jacques Fouroux devant la piscine à Auch, après la course.



RECOMPENSES

Dotation globale: 3500 €

SEMI: 5 premiers Hommes et Femmes

Classement par équipe: 1 première équipe Hommes et 1 première équipe Femmes (le classement s'effectue sur 4 athlètes pour les femmes et 4 athlètes pour les hommes licenciés FFA).
Championnat course qualificative au France.

Challenge Nathalie Broncan 1ère équipe féminine

Challenge du club le plus représenté et de nombreux challenges Prime au record du semi et lots en nature.

10 KM: 3 premiers Hommes et 3 premières Femmes au scratch .
3 premiers de chaque catégorie Homme et Femme.

Remise des récompenses à partir de 10h45.

Marche Nordique, Marche : Le Master, Le Lutin, Le Chanceux, La sportive, Le Sportif (lots de producteurs locaux)



RECORDS

Semi: Homme 1h02'05– Femme 1h11'22

10km: Homme 29'34 - Femme 31'53

DOUCHES

Stade Jacques Fouroux à Auch

Contact

MARTIN Gilles : 05 62 63 41 32
MARROT Monique: 06 20 37 65 22
MEDIAMOLE Bernard: 06 11 51 93 14
Email: mediamole.bernard@orange.fr
Site Internet: semiseissanauch.org

INSCRIPTION

DROITS D'INSCRIPTION

Inscription à l'O.M.S le 16/03/2019 de 14h à 18h30 15€ pour le 21,1 km
Inscription le jour de la course 18€ pour le 21,1 km
Inscription pour le 10 km 11€
Inscription le jour de la course 15€
Inscription 12.5km la marche nordique, marche 8€

21,1 km 10 km 12.5 km

INSCRIPTION REPAS

Repas du dimanche 17 Mars 2019

Nom: Prénom:

Nombre de réservation: x 12€ =

Règlement par chèque à l'ordre de ATHLETIC CLUB AUSCITAIN

Je reconnais et accepte que par le seul fait de mon inscription, je m'engage à me soumettre à l'ensemble des dispositions du règlement

A retourner avant le 16/03/2019 à :
Gilles MARTIN - chemin de Nourric 32000 AUCH - 0562634132
Toute inscription doit être accompagnée du chèque d'engagement et de la photocopie de la licence 2018-2019 ou du certificat médical, ou d'une responsabilité civile pour les marcheurs sans licence et certificat

(Ecrire en lettres capitales)

N° de licence FFA (ou autres et préciser seulement pour les marcheurs) :

Nom: Prénom:

Sexe: M F Année de naissance: Nationalité:

Club ou Association: Catégorie:

Adresse:

Code postal: Ville:

N° de téléphone:

Adresse Email: